

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c.C-19), il incombe au maire, de présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité. Je dois également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclus depuis la dernière année. Je dois inclure dans cette liste tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de la dernière année avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$. Cette liste est disponible à la Mairie sur demande.

L'exercice financier terminé le 31 décembre 2010

Ainsi, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les états financiers ont été déposés auprès du Conseil municipal lors de la séance régulière du 11 avril 2011. Conformément aux articles 108 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, ces états financiers avaient été dûment vérifiés par la firme d'experts-comptables Rocheleau, Labranche et Associés, CA Inc. Un surplus de **fonctionnement** de l'exercice 2010 à des fins fiscales de **1 485 025\$** a pu être dégagé à l'état des activités financières de fonctionnement. Il y a eu un déficit d'investissement de l'exercice 2010 à des fins fiscales de **(631 198\$)** à l'état des activités financières d'investissement dû aux dépenses d'immobilisations 2010, dont les travaux effectués aux rues Lachapelle, Chevrefils et de la Mairie, de même que le début des travaux aux rues Dubois et Maurice ainsi que les travaux aux phases 1 et 2 du Parc Industriel. Tous ces travaux seront financés de façon permanente durant l'année 2012.

Le surplus accumulé au 31 décembre 2010 est de **2 267 126 \$** réparti comme suit :

-Surplus accumulé non affecté :	1 295 101 \$
-Surplus accumulé affecté - immobilisations 2011:	972 025 \$

La dette à long terme de la municipalité est, quant à elle, passée de **5 378 865\$** en début d'exercice à **5 036 263\$** au 31 décembre 2010, soit une baisse attribuée aux remboursements obligatoires au montant de **342 602\$**.

L'état des activités d'investissement de la Ville de Saint-Rémi a consacré la somme de **3 443 505\$** au cours de l'exercice 2010, dans les réalisations suivantes, à savoir :

Administration :

Travaux de réfection de l'Hôtel de Ville	407 284 \$
Équipements informatiques et ameublement	86 382 \$

Service Protection contre les Incendies

Appareils respiratoires et cylindres	29 962 \$
Ameublement et équipements divers	10 767 \$

Service des Travaux Publics

Travaux infrastructures au Parc Industriel Phases 1 et 2	369 946 \$
Travaux : rues Lachapelle Est, Chevretils et de la Mairie	288 363 \$
Réalignement géométrique rue St-Paul / feux circulation	372 000 \$
Travaux : rues Dubois et Maurice (sera complété en 2011)	817 098 \$
Rétrocaveuse John Deere	123 941 \$
Pavage du stationnement CLSC	34 496 \$
Pavage rue Beaudin	158 435 \$
Pavage rue Lemieux	46 911 \$
Installation d'égout zone C-5 (près route 221)	246 566 \$
Aménagement à l'écocentre	30 525 \$

Autres travaux aqueduc et égout	96 889 \$
Urbanisme :	
Logiciels – Autocad 3D	5 615 \$
Revitalisation :	
Construction d'une halte-vélo rue Notre-Dame	35 026 \$
Lampadaires rue Lachapelle	40 702 \$
Service des Loisirs et Culture :	
Travaux d'aménagement des pistes cyclables	106 713 \$
Réfection des terrains de tennis et contrôle d'accès	92 654 \$
Achat de modules de jeux et autres	43 230 \$
MONTANT TOTAL DES IMMOBILISATIONS 2010	<u>3 443 505 \$</u>

L'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011

Le Conseil municipal prévoit terminer l'exercice financier 2011 avec un surplus potentiel évalué à **1 326 000 \$**.

La dette à long terme estimée passera de **5 036 263\$** en début d'exercice à **4 694 239\$** au 31 décembre 2011, reflétant des remboursements obligatoires de **342 024\$**.

Les dépenses d'immobilisations estimées au 31 décembre 2011 à l'état des activités d'investissement de la Ville de Saint-Rémi devraient s'élever à environ **4 000 000\$**, représentant entre autres le parachèvement des travaux pour les rues Dubois et Maurice, les travaux de pavage pour les stationnements municipaux, les travaux de pavage de la rue Prud'Homme Ouest, l'achat d'un balai-aspirateur ainsi que le changement complet du système comptable informatique.

Conformément à la Loi, le Conseil municipal entend adopter le budget 2012 ainsi que son programme triennal en immobilisations (2012-2013-2014) lors de la séance extraordinaire du 12 décembre 2011.

Rémunération et allocations de dépenses des élus(es) – Année 2011

Au cours du présent exercice financier, les membres du Conseil reçoivent, conformément aux dispositions du règlement # V 540-11 concernant le traitement des élus municipaux, les rémunérations et allocations de dépenses annuelles suivantes :

	Rémunérations de base	Allocations de dépenses	Cumulatif
Maire	26 636 \$	13 318 \$	39 954 \$
Conseiller	8 879 \$	4 439 \$	13 318 \$

Donné à Saint-Rémi, ce 14^e jour du mois de novembre 2011.

***Michel Lavoie, Maire
Ville de Saint-Rémi***